

# CEEF *à la Une*

ATELIER DE REFLEXION POUR L'AMELIORATION DE LA DURABILITE DES DEMARCHES DE CONSEIL AUX EXPLOITATIONS FAMILIALES EN AFRIQUE

## LETTRE DE L'ÉDITEUR

### La journée des controverses

Les jours passent et ne se ressemblent pas. Après les propos feutrés du premier jour, voici venu le temps des débats et des quatre vérités ! Ce mercredi 14 novembre 2012, les échanges ont gagné en intensité, surtout lors de la table ronde sur le financement du conseil agricole. A côté des représentants du secteur privé qui accusent l'Etat de ne pas suffisamment investir dans le conseil et des bailleurs de fonds qui se plaignent de susciter la demande, faute de réelle requête des Etats et des OP, ou encore des organisations internationales qui suggèrent de questionner la part du conseil dans les 10% de la Déclaration de Maputo, il y avait place pour une passe d'armes mémorable. Notre nouvelle rubrique « sans détours » rend compte de la richesse des débats d'hier et d'autres points de vue controversés sur le CEF.

Ce numéro, le tout dernier à paraître à Bohicon, sera suivi d'un autre qui vous parviendra par courriel et que vous pourrez télécharger sur le site de l'Inter Réseaux.

Inter-réseaux  
Développement rural

La Rédaction

AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE DES DISPOSITIFS CEF, SÉCURISATION DES FINANCEMENTS ET AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES ET RESSOURCES HUMAINES

## Changer d'échelle et assurer la durabilité du CEF : une préoccupation transversale

Au menu du deuxième jour, trois thématiques ont été débattues : l'amélioration de la gouvernance des dispositifs de CEF et la coordination entre les acteurs du conseil ; la sécurisation des financements du conseil ; et l'amélioration des compétences et ressources humaines. Les discussions ont permis de faire l'état des lieux et de dégager des pistes de solutions pour faire du CEF une activité pérenne.

### 1 Mieux gouverner et coordonner les dispositifs CEF : une question mise en débat à Bohicon

Basée sur deux études de cas contrastées, le débat sur la thématique de la gouvernance et de la coordination a

permis dans un premier temps d'échanger autour du rôle des OP et de la place d'un réseau de gestion dans



Gouverner, financer, former : des débats sans fin.

les coordinations au Burkina. La multitude des intervenants dans le CEF et le rôle des ONG au Bénin a constitué le second temps forts des discussions. Les cas pratiques présentés ont mis l'accent sur les difficultés relatives à la coordination et la gouvernance des ac-

teurs du CEF dans leur pays respectifs : confusion dans les rôles et les attentes entre OP, ONG et structures étatiques. De quoi formuler des recommandations parmi lesquelles on peut citer : la mise en œuvre d'alliances pour mieux répartir les rôles et les responsabilités

des multiples acteurs impliquées dans le CEF, la mise en œuvre de cadres de concertation (plateforme) précisant les attributs et une meilleure définition des fonctions des différents acteurs dans la conduite des dispositifs CEF.

## 2

### **Le financement du CEF : comment sécuriser et stabiliser le dispositif ?**

Pour débattre de la thématique de la sécurisation du financement, Pierre Labarthe, Chercheur économiste à l'INRA-SAD a entretenu les participants sur les mécanismes de financement du conseil en Europe. Il a insisté sur le désengagement de la plupart des Etats européens en matière de financement du conseil agricole et la privatisation de ce secteur dorénavant

confié à des opérateurs et prestataires privés. La deuxième réflexion a porté sur les mécanismes de sécurisation des financements du CEF en Afrique autour d'une table ronde. Elle a regroupé des représentants de ministères (Côte d'Ivoire, Bénin, Madagascar), un représentant d'OP (Burkina Faso) et du principal bailleur de fonds du CEF

(AFD). Cette table ronde fut un moment d'échanges « chauds » entre bailleur de fonds, ministères et OP : controverses autour des mécanismes de stabilisation des financements du CEF, incertitudes au niveau de l'implication des Etats, quid de la participation (implication) des producteurs dans le financement du CEF ?

## 3

### **Améliorer les compétences et les ressources : un défi pour la pérennisation du conseil**

La troisième séance de la journée a traité de l'amélioration des compétences et ressources humaines du CEF. Il était question d'examiner la question suivante : comment renforcer les compétences des acteurs impliqués dans le CEF afin d'assurer la durabilité et la pérennisation du dispositif ? Des pistes de réflexion ont été soulevées. Il faut imaginer de nouvelles approches pour former les conseillers en nombre suffisant. Cela pose également le problème du cursus de formation et de la nature des formations à administrer en fonction des différents profils de conseillers. Cela est aussi valable pour le renforcement des capacités des paysans animateurs. Quels bilans faire de



l'implication de ces acteurs dans le dispositif ? Quelles sont les leçons de l'expérience ? Quelles perspectives pour la pérennisation du processus ? Pour se donner des idées sur les réponses possibles à apporter, deux at-

eliers parallèles ont été mis en place : un sur la formation des conseillers (présentation de l'expérience de FERT à Madagascar et de l'expérience de l'Université de Parakou au Bénin) et un autre sur les paysans animateurs (présentation de l'expérience de la SNV au Burkina Faso et de l'expérience du Fouta Djallon en Guinée). A l'issue de ces ateliers, des recommandations ont été faites par les participants afin d'améliorer les compétences et les ressources humaines du CEF. Il s'agit de la nécessité d'explicitier le rôle, les services attendus de l'animateur-paysan ; d'identifier le profil de base et les formations dont il a besoin ; de réfléchir à des formules de compensations ; d'évaluer le tandem Paysan-Animateur/-Conseiller et de travailler à intégrer le conseil dans les cursus scolaires.

**Mahamadou Badiel**

Conseiller technique agriculture/SNV-Burkina Faso

## **Paysan animateur, formateur, conseiller CEF : trois intervenants, un producteur !**



Un paysan-animateur ou le formateur ne peut pas se substituer au conseiller CEF qui a d'autres connaissances académiques. L'animateur, c'est un paysan dont on essaie de renforcer les capacités pour qu'il joue le rôle du conseiller, mais il ne peut pas se

substituer ou prendre la place du conseiller. Maintenant, s'il y a le financement pour prendre en charge un conseiller, il sera toujours le bienvenu pour accompagner l'animateur à se perfectionner. Mais si les moyens manquent, il faut bien que quelqu'un joue ce rôle de conseil, d'où l'intérêt l'implication de l'animateur dans le dispositif. Nous nous inscrivons dans une logique de pérennisation et de durabilité. C'est ce qui justifie la mise en place d'un dispositif en cascade avec des formateurs endogènes au niveau provincial, départemental, puis villageois avec les paysans-animateurs.

**Jean-Christophe Claus**

Conseiller - Chargé de mission, CERFRANCE/Ambre conseil France

## **La plus value du paysan animateur? Relais entre deux phases d'un projet**



J'ai vu des dispositifs, des programmes qui fonctionnent par phase et il y a toujours des jonctions entre deux phases. Il y a des baisses de crédit, des conseillers qui partent ailleurs parce qu'ils ont aussi besoin de vivre. Le fait qu'il y

ait la présence des paysans-animateurs sur place, cet ancrage sur le terrain et de façon permanente peut assurer des transitions entre deux phases de programme. Et j'avoue que ça peut être un élément de pérennité.

**Philippe Somé**

Animateur Réseau Gestion Burkina Faso

## **Les élus en première ligne**



Souvent, on oublie qu'il faut former les élus. De la même façon qu'on forme les producteurs à gérer leur exploitation, il est nécessaire d'apprendre aux élus à gérer le conseil à l'exploitation familiale car ce sont eux qui doivent donner les orientations. Vous savez que ces orientations peuvent avoir un impact soit sur le coût de l'activité ou sur le développement d'un outil supplémentaire. Tout cela augmente le temps de travail. Donc, eux-mêmes, on doit les former, les doter d'outils et de capacités pour qu'ils soient capables de gérer cette activité de conseil. Sur cet aspect, on a très peu investit jusqu'à présent.

## **Soirée théâtrale**

Hier soir a eu lieu une projection de quatre sketchs en lien avec les quatre thématiques au coeur des débats de l'atelier. A travers un jeu de rôles simple et direct et la mise en contexte culturel des sujets traités, les artistes ont su faire sourire, parfois rire les participants en forçant le trait sans pour autant s'écarter des réalités sociales.



## Le CEF, un concept mal-aimé ?

*On fait tous comme si l'idée du CEF était acquise pour tout le monde. Est-ce vraiment le cas ?*

## Le portage du CEF par les OP n'est pas fort.

*Les OP ne le demandent pas tout simplement parce qu'ils ne connaissent pas.*

*On constate une absence du secteur public dans la mise en œuvre du CEF. Au Bénin, comment voulez-vous pérenniser les dispositifs, c'est la valse ministérielle ! Les gouvernements aiment ce qui se voit*

*Les bailleurs de fonds, ça les fait fuir le conseil : que faire pour les convaincre ? Autre question : la concertation coûte cher. AFD porte à bout de bras le conseil. Jamais on a eu des demandes explicites côté Etat. Depuis la crise de 2008, il y a un retour sur la productivité, et donc sur le conseil.*

*Tous les fonds fonctionnent sur des actions ponctuelles de conseil technique. On a du mal à financer des actions de moyen et long terme type CEF.*

## CEF anti solidarité?

*Il faut prendre en compte les bouleversements sociaux produits par le CEF.*

*L'assurance c'est la famille*

## Qui peut financer?

*L'Etat*

*Financement en France : l'état est encore très présent via fiscalité sur les exploitations. Les chambres sont alimentées par l'impôt foncier.*

*Mais*

*10% Maputo. Y a-t-il des analyses dans quels domaines ces 10% sont investis ? Il faut reconnecter le conseil avec ces investissements qui sont beaucoup plus vastes. Danger des PNIA : Les investissements prennent la part la plus importante, on ne*

*parle plus de conseil et du soft.. Le Roppa dit qu'il faut garder du conseil dans les 10% de Maputo. Début de prise de conscience du back office. Dans le CAADP, on ne voit pas clairement le conseil. En Côte d'Ivoire : on ne voit pas le conseil dans le PNIA. On parle de recherche mais pas de conseil.*

*Les filières*

*Chaque filière a son compte au FIRCA. Si on a un compte commun, les filières ne cotisent pas. Chaque filière a son compte. Au moins 75 % doit revenir à la filière dans les textes, dans la réalité c'est 90%. La caisse de solidarité = 5%.*

*Mais*

*Conséquences : Minoritaires dans la filière, les agriculteurs ont du mal à peser.*

*Les producteurs*

*il existe d'autres pays où des petits producteurs payent du conseil privé, intégralement. Conseil différent, vendeurs d'intrants, consultants... Tous les producteurs ont un téléphone, les producteurs ont leur conseiller. Importance des TIC, même les analphabètes ont des portables.*

*Mais*

*Il faut un service de qualité pour encourager le producteur à contribuer. Même en Europe, on ne demande pas du conseil : on achète quand on a un besoin et quand on sait ce que sait et qu'on se convainc de l'utilité. Il faut du temps*

*Le conseil privé est possible dans le domaine de l'élevage. Les éleveurs viennent d'eux-mêmes voir les conseillers. Pas les agriculteurs.*



**Coordination :**  
Jade Productions

### Rédaction

- Eric Bologo  
- Gaoussou Nabaloum  
- Souleymane Ouattara  
- Vital Pelon

**Avec l'appui du CIRAD**